



Conseil d'administration 2023-2024
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #1 - Session Automne 2023
14 septembre 2023
8h30
A8-245

Présent.es:

Valérian Hébert-Ferrat
Émilie Bélanger
Matis Rousseau
Florence Gardner
Olivier Lawless
Ines El Ghnimi
Dounya El Jabiri
James-William Caron
Laurence Bourret-Trudel

Observateur.rices:

Frédérique Savard
Michaël Godin

1. Ouverture de la séance

Valérian Hébert-Ferrat déclare la séance ouverte à 8:44

2. Désignation du praesidium

Émilie Bélanger propose Valérian Hébert-Ferrat au praesidium et Frédérique Savard et Michaël Godin au secrétariat.
James-William Caron appuie.
AU.

3. Adoption de l'ordre du jour

Olivier Lawless propose l'adoption de l'ordre du jour.
Émilie Bélanger appuie.

AU.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du « 15 juillet 2023 »**

<https://docs.google.com/document/d/1GOXQLP9FC9MxcacCCeF2736NfyuHXvRiunAg>

Dounya El Jabiri propose l'adoption du procès-verbal.

James-William Caron appuie.

AU.

5. **VACS (5 minutes)**

James-William Caron : Ça a été abordé hier en rencontre facultaire qu'au lieu de prendre du temps durant les instances pour parler du sujet, on devrait avoir un comité de travail. On a apporté le point en CE hier pour déterminer combien de personnes il devrait y avoir. On a décidé que ça devrait être 2 personnes du CA, 2 personnes du CE (le responsable à l'environnement et à la condition étudiante ainsi que le responsable aux affaires sociales et sportives nommées d'office), 1 personne du comité féministe, promo et diversité. On apporte le point pour décider qui du CA devrait être sur le comité

Olivier Lawless : C'est un comité pour élaborer la politique VACS?

James-William Caron : Oui.

Émilie Bélanger : Est-ce que la personne hors comité sera élue lors de la prochaine AG?

James-William Caron : On voulait faire un appel général à la population. Nous aurions pu le faire en assemblée, mais l'ordre du jour a déjà été envoyé. Et les gens présents aux assemblées sont souvent ceux déjà dans les comités mentionnés.

Mathis Rousseau : Qui va choisir les candidatures une fois que le monde aura répondu à l'appel de candidature ?

Dounya El Jabiri : on peut faire un peu comme la commission des RG et la commission de déontologie et étudier les candidatures en CA ou en CE

Matis Rousseau : Ça serait mieux de l'amener en AG puisque c'est un point que beaucoup de monde considère important et cela faciliterait le processus démocratique.

Ines El Ghnimi et Florence Gardner se proposent pour être les représentantes du CA dans le comité de travail VACS.

James-William Caron appuie.

AU.

6. **Partytime (5 minutes)**

Dounya El Jabiri : L'an dernier, on avait l'affaire agence Partytime pour essayer de ravoir l'argent pour le bal de 2020. On a gagné et reçu 28 500\$. Cet argent va pouvoir être utilisé par l'AGED et par les comités.

7. États financiers et budget (dérogation et modification aux RGs) (15 minutes)

Dounya El Jabiri: Étant donné que le CA de l'automne est plus tôt qu'espéré, il faut déroger à la disposition des RG qui dit que le premier CA doit être le CA budget et la présentation des États financiers. Ceux-ci devraient être prêts d'ici la fin septembre. On pensait aussi qu'étant donné que ça fait maintenant plusieurs années qu'une dérogation est demandée, on devrait modifier les RG sur le sujet.

Matis Rousseau propose de déroger aux articles 101 et 102.1 des RGs concernant l'adoption du budget et des États financiers au premier CA de l'automne pour que ce soit fait au deuxième CA d'automne, et propose de saisir la commission des RGs afin de modifier le règlement concernant l'obligation d'adopter le budget au premier CA de l'automne.

Florence Gardner appuie.

AU.

8. Élection du 4^e membre à la commission budgétaire (10 minutes)

Dounya El Jabiri: Étant donné que les discussions en commission budgétaire ont déjà commencé, Daïna Dumoulin, administratrice à l'automne, s'est proposée pour siéger sur la commission budgétaire. Elle a pris part aux discussions jusqu'à présent.

Émilie Bélanger: Est ce qu'il y avait des premières années dans cette commission là, normalement?

Dounya El Jabiri: La commission budgétaire est en place depuis 2 ans et il n'y a jamais eu de première année au sein de la commission étant donné que les discussions débutent en été.

Émilie Bélanger propose la candidature de Daïna Dumoulin comme 4e membre à la commission budgétaire.

Florence Gardner appuie.

AU.

9. Élection commission des RGs (15 minutes)

Valérian Hébert-Ferrat: Nous avons besoin de choisir deux membres du CA pour se joindre à la commission de révision des RG.

Olivier Lawless et Laurence Bourret-Trudel se proposent pour joindre la commission de révision des RG

James-William Caron appuie.

AU.

10. Ajout d'un membre secrétariat – CE (10 minutes)

Frédérique Savard : Nous voulions peut-être ajouter un poste dans le comité communication un poste à titre de secrétaire. Ce poste aurait comme objectif de prendre les procès verbaux des rencontres du CE et aider au secrétariat du CA.

Matis Rousseau : Pensez-vous qu'il y a de l'intérêt pour ce poste?

Frédérique Savard : Si ça ne marche pas, on pourrait le retirer, mais on croyait que pour les premières années qui seraient intéressés par le CE pourraient être intéressés par ce poste; ça pourrait être un poste à plusieurs pour réduire la lourdeur.

Émilie Bélanger : S'il y a plusieurs membres pour ce poste, comment allez-vous fonctionner?

Frédérique Savard : Nous n'avons pas pensé à cela, mais étant donné qu'il n'y a pas de commission des RG, nous ne pouvons pas modifier les RG à cet effet.

Olivier Lawless : Est-ce que vous pensez qu'il y aura assez de travail pour créer un poste.

James-William Caron : Les PV ça nous prend beaucoup de temps et ça nous empêche un peu de pouvoir intervenir. Ça permettrait d'ajouter l'efficacité aux exécutants et comme Frédérique l'a mentionné, ça pourrait être une belle opportunité pour un premier année intéressée par les instances de l'AGED.

Émilie Bélanger : Je trouve que comme James mentionne, cela est une bonne idée. Il faudrait uniquement travailler sur la présentation et la promotion. Il faut aussi aborder le point, en commission des RG, de la confidentialité, étant donné les huis-clos possibles.

Dounya El Jabiri propose de saisir la commission des RG pour la création du poste de secrétaire au sein du comité Communication et mobilisation.

Émilie Bélanger appuie.

AU.

11. Ajout d'un membre au Comité face-à-face (10 minutes)

Frédérique Savard et Ines El Ghnimi déclarent leur conflit d'intérêt.

Matis Rousseau: Le comité a été créé il y a quelques années et a pour l'instant le nombre minimum de membres. On remarque cette année qu'on a trop de travail pour le nombre de membres. Les autres comités qui organisent un événement dans l'année ont déjà plus de membres que nous. Nous essayons de rendre la compétition plus importante et plus grande, en plus d'organiser un vin et fromage et des conférences dans l'année. On voudrait avoir un membre de plus.

Émilie Bélanger: C'est une bonne idée, mais je crois que ça revient à la commission des RG.

Olivier Lawless propose de saisir la commission des RG pour l'ajout d'un poste de membre au Comité face-à-face.

Florence Gardner appuie.

AU.

12. Demande subvention Salzbourg (10 minutes)

Dounya El Jabiri : Au CA d'été on a discuté de la demande de subvention de Salzbourg. 3 étudiants sont partis en Europe pendant 2 semaines pour étudier le droit comparé. On leur a accordé 300\$ par personne pour les aider à financer le projet. Par contre, on ne savait pas à ce moment si d'autres demandes de subvention avaient été faites ailleurs et cela a influencé notre décision de leur donner moins que prévu. Contrairement à ce que nous pensions, ils ont fait des demandes de financement à plusieurs sources et voulaient apporter cet élément pour voir si nous souhaitons changer notre financement.

Valérian Hébert-Ferrat accorde 5 minutes de lecture.

Michaël Godin : Je vous fait part du message de Cassy Dunaj:

Nous voulons faire suite à notre demande de subvention ayant été soumise au CE en date du 9 mai 2023 pour le Salzburg Summer School on European Private Law. Le suivi de la demande en CA fut le 15 juillet 2023, séance à laquelle nous n'avons pu participer puisque nous étions justement en train de participer à la Summer School. Lors des discussions entourant notre demande de financement, il est évident qu'il manquait d'information pour statuer clairement sur celle-ci. Cependant, des assumptions ont été faites à notre égard et ont influencé négativement la perception de notre participation à la Summer School.

Moi et Michael avons décidé de participer à ce projet dès le mois de février 2023. Cependant, dû à l'inflation, notamment, les coûts, autant pour la participation que pour le logement, avaient énormément augmenté depuis les dernières années. Sans entrer dans les détails, nous avons cherché des vols et de l'hébergement pendant plus de 2 mois et sommes arrivés à trouver des solutions équilibrées. Nous sommes restés dans un Airbnb avec 9 chambres, possibilité de 20 voyageurs, 2 douches. Ça vous en dit déjà assez sur nos intentions de voyager à petit prix. Puisqu'une vingtaine d'étudiants, à cette époque, avaient également confirmé leur intérêt pour la Summer School, nous avons décidé, moi et Michaël, de se joindre pour compléter les demandes et la recherche de financement. Nous avons contacté la responsable du financement de la dernière édition du Summer School, qui nous a mentionné l'ensemble des démarches de financement entreprises l'année dernière. Elle nous a référé au CE, au doyen, ainsi qu'au FAEE. Au final, nous avons obtenu du financement de plusieurs organismes par nos recherches et nos démarches, soit de LOJIQ, du doyen et du fond d'appui à l'engagement étudiant. On a dû adhérer à une convention et déboursier des frais pour une de ces demandes. Nous avons aussi rempli une demande de financement adressée au CE de l'AGED, celle en cause en l'instance. Nous avons rempli cette demande en même temps que celles des autres démarches; nous n'avons ainsi aucune conclusion quant au ressort de celles-ci le 9 mai 2023. Cette demande a également été présentée en CE avant de passer en CA, et aucune remarque a été soulevée. Nous aurions pu rectifier cela en CE et éviter la situation actuelle. Et, de toute manière, il nous aurait fait amplement plaisir de vous partager ces informations s'il nous l'avait été demandé autant lors du CE que du CA. Je vous épargne les détails par rapport aux démarches, mais tous ceux ayant participé à de tels programmes

savent que ça ne prend pas 30 minutes et 2 courriels à compléter. Débourser plus de 3 500\$ pour nous était absolument impensable, et nous nous étions engagés à entreprendre le plus de démarches possibles auprès des étudiants participants afin de réduire nos coûts du plus que nous le pouvions. Bref, pour aujourd'hui, statuer sur un montant, ça m'est égal. De passer de 2 500\$ de financement à 2 800\$ de financement, ça reste énorme et extrêmement apprécié. Mais de voir que des étudiants avec un rôle important statuent en peu de temps sur une question remplie d'incertitudes, c'est ce que j'ai trouvé très ordinaire. Je ne suis pas ici pour vous supplier un montant de 500\$, qui, évidemment, serait plus qu'apprécié, mais principalement pour vous faire comprendre l'importance de votre rôle et l'impact qu'un manquement à vos obligations peut avoir sur les étudiants qui vous font confiance.

Émilie Bélanger: En premier lieu, de ce que j'ai pu comprendre, vous ne vous êtes pas présenté en CA pour la demande. C'est vrai qu'à travers le temps, le CE et le CA sont assez sévères pour les demandes de subvention pour ce qui attire aux concours. Il pourrait être pertinent d'ajouter une section démarches déjà entreprises aux demandes de subvention pour éviter des situations comme celles-ci. Lorsqu'une demande est faite, on prend pour acquis que les gens seront là pour présenter les démarches qu'ils ont déjà faites. De mon côté, la déception est moins comprise parce que le CE comme le CA font du mieux qu'ils peuvent, je crois que les instances de l'AGED font le mieux pour prendre des décisions équitables..

Matis Rousseau : Je n'étais pas en poste cet été, mais j'étais présent à la réunion. Je ne crois pas qu'il y a eu un manquement à une quelconque obligation. Bien au contraire, je pense que les administrateurs ont pris une décision portée sur les faits et bien réfléchi. Les administrateurs étaient présents devant une demande de subvention remplie et ont dû prendre certaines assumptions à l'égard des points manquants. Le CA se réfère depuis longtemps aux demandes qui ont été formulées dans le passé. Il est important de mentionner les demandes de subventions externes. Je comprend parfaitement que vous ne pouviez pas être au courant de ce fait, mais ça fait plusieurs années que le CA se base sur les autres sources de financement que les participants ont tenté de trouver par eux-même.

Le CA quand il prend ses décisions se base sur la demande de subvention qu'ils ont devant eux. De plus, le CA tend à poser des questions aux membres qui sont présents sur place. Cependant, ils ne peuvent pas assumer que la demande de subvention est incomplète. Si les administrateurs devaient assumer chaque fois qu'ils reçoivent une demande de subvention que celle-ci était incomplète, il serait très long de passer aux travers de chacune de celles-ci.

Dounya El Jabiri : Oui on a mentionné au CA cet été qu'on avait pas l'information, mais la décision a été prise en se basant fortement sur les montants attribués dans les années passées pour la même activité. La décision s'est plus basée sur ça et non sur le fait qu'il n'y avait pas d'autres sources de financement dans un désir d'égalité et d'équité avec les années passées.

Michael Godin: Lorsque nous avons présenté le point en CE, personne nous a dit que l'on devait mentionner nos démarches. Au moment où ça se passait, nous étions en communication avec des personnes présentes au CA par Messenger, malgré le fait que nous étions à Salzbourg. Je ne comprends pas pourquoi le CA n'est pas allé chercher l'information. Je comprends le précédent et qu'il faut le respecter, mais lorsque je lis le PV, "je ne trouve que ça dit qu'on ne devrait pas valoriser les étudiants qui mènent à des démarches au lieu de simplement demander de l'argent à l'association"; on dirait que ce n'est pas sur le précédent que vous vous êtes basé. Ce n'est pas le montant non attribué qui nous dérange, mais bien le

comment vous êtes arrivés à ce montant. Je comprends que le procès verbal n'est pas mots pour mots ce que les administrateurs disent. mais, selon celui-ci, il semble que vous vous êtes davantage appuyé sur le supposé manque de sources de financement externes que le précédent.

Émilie Bélanger : J'ai de la difficulté à comprendre ce que vous demandez en CA aujourd'hui par rapport à vos sentiments sur ce qui s'est passé. Présentez vous une nouvelle demande de subvention?

Michaël Godin : Comme Dounya l'a mentionné, on voulait faire ressortir les points qu'on jugeait pertinents et qui n'avaient pas été mentionnés. Si vous souhaitez reconsidérer votre décision, ce n'est pas à moi de décider, ce n'est pas que le montant qui est important, c'est de vous exposer tous les faits.

Émilie Bélanger : Nous pourrions proposer qu'ils représentent une demande de subvention considérant tous les nouveaux faits mentionnés.

Matis Rousseau propose que les intéressés présentent une nouvelle demande de subvention considérant les faits nouveaux présentés.

Émilie Bélanger appuie.

Le vote est demandé

A:1

P: 5

C:1

La proposition est adoptée à la majorité.

13. Don défilé de mode (10 minutes)

Dounya El Jabiri : Comme vous le savez peut-être, il y a eu un événement organisé par le comité défilé de mode et show d'la fac en vue d'amasser des fonds pour Calacs Estrie. Par contre, lors de la détermination du don, la question qui s'est posée était de savoir comment le budget accordé par l'AGED allait être utilisé. Étant donné qu'il y avait eu une fusion des deux comités l'an dernier, le montant ensemble combinait 7000\$.

J'ai donc soulevé cette question en CE. Le CE a décidé que le comité était autosuffisant, et donc nous allions procéder de la même façon que le comité Casino, donc si les sommes reçues étaient suffisantes pour couvrir les fonds, l'AGED n'allait pas subventionner le comité, mais si ces mêmes fonds ne le sont pas, l'AGED pourrait être sollicité afin de couvrir ce qu'il manque.

La difficulté avec le tout est que le Comité Défilé s'est avancé et a promis une somme à CALACS Estrie avant de laisser la chance au trésorier de calculer le montant du don. CALACS Estrie avait donc espoir de recevoir 10 000\$, alors qu'ils n'ont reçu que 3 700\$. Les membres du comité, suite à la découverte du tout, ce sont présentés en CE afin de nous donner leur point de vue.

Valérien Hébert-Ferrat accorde 5 minutes de lecture.

<https://docs.google.com/document/d/1ZlAXe3NchWeSMH7YKe49w727-elDIBwrWBNP/Lz5bH0c/edit?usp=sharing>

James-William Caron : Premièrement, je pense qu'il y a beaucoup de considérations à prendre. Je tiens à préciser que la situation sera la dernière dans ce genre parce que nous comptons faire une politique sur les dons. Normalement, la somme de 3500\$ de don aurait été la façon de faire puisqu'ils sont autosuffisants. S'il n'avait pas pu couvrir toutes leurs dépenses avec leurs subventions, l'argent attribué par l'AGED aurait été utilisé dans son entièreté. Mais cela n'a pas été le cas. Utiliser la somme de 7000\$ est également considérable compte tenu que les autres comités ne reçoivent pas une somme aussi importante. Le problème est que le comité s'est avancé trop rapidement sur le montant de don et ils ont averti leurs commanditaires de la somme accumulée pour le don. Donc, le fait d'accorder uniquement 3500\$ aurait pour effet de nuire à la crédibilité du comité et pour l'AGED directement. Ainsi, je réitère la proposition qui serait que l'AGED soit, cette fois-ci uniquement, un partenaire à l'évènement au même titre que les autres. Donc, puisque le comité a effectué environ 3500\$ par les partenaires, l'AGED pourrait donner également ce montant. Ce serait une proposition équilibrée qui donnerait un don d'environ 7000\$ ce qui est raisonnable selon moi.

Émilie Bélanger: On avait souvent dit que le montant qu'on accorde à un comité n'est pas obligé d'être utilisé au complet. C'est un maximum qu'on met en place. Pour ce qui est des dons, l'AGED en fait souvent, mais jamais à ce niveau-là de 7000\$. Par contre, c'est pas clair dans les RG ce qu'on peut faire avec le budget de l'AGED. Moi je serais d'accord avec la proposition du CE de rembourser les dépenses du comité et que leur profit soit le don, ce qui donnerait un don de 9747.75\$. Il faut aussi s'assurer qu'une situation comme celle-ci ne se reproduise pas parce que l'argent non utilisé retourne dans les coffres de l'AGED.

Matis Rousseau : Juste pour commencer, je pense qu'il y a beaucoup de mésinformation sur ce qui a été accordé au comité. J'encouragerais tout le monde à retourner lire le PV surtout la partie où Dounya souligne le fonctionnement des explications. Je pense que nous n'avons pas toutes les informations pour prendre une décision éclairée aujourd'hui ; j'invite les administrateurs à reporter ce point. Les membres du comité ne sont pas venus aujourd'hui et ils n'ont pas envoyé de message, et je ne me sens pas à l'aise qu'on prenne entièrement notre décision en fonction d'un PV du CE de cet été.

Dounya El Jabiri : je suis tout à fait d'accord avec le point de Matis. Il a été répété plusieurs fois aux comités comment le budget de l'AGED fonctionne, mais le comité a décidé d'ignorer ces avertissements. J'ai choisi de ne pas décider le montant du don seule et de solliciter l'opinion de mes camarades du CE. Je comprends que l'AGED veut conserver la face devant ses partenaires, mais on ne peut pas non plus payer pour les erreurs d'un comité qui a promis un montant sans consulter la trésorerie.

Olivier Lawless : J'appuie également le point de Matis. Avec un tel montant, il serait important que les personnes faisant partie du comité soient présentes. Je ne pense pas qu'on soit assez outillé en ce moment pour prendre une décision à ce sujet. Aussi, il faudrait faire attention au précédent qu'on pourrait créer.

Matis Rousseau propose de mettre le point en dépôt et d'inviter le comité à se présenter.

Florence Gardner appuie.

James-William Caron: Je vous comprends de vouloir l'information avec eux, mais je vous le dit, on a eu de longues discussions en CE et il ne semblait pas y avoir de négociation possible avec le comité. La seule solution pour eux c'était d'avoir le plein montant. Pour éviter de créer un précédent, nous allons mettre une politique en place, donc on doit traiter cette situation comme unique. Ainsi, je réitère la proposition de couper la poire en deux en utilisant 3500\$ autant que les autres partenaires pour faire un don de 7000\$.

Florence Gardner ; Je comprends que ça puisse être une situation mouvementée, mais selon moi leur permettre de se présenter devant le CA permettrait au comité de se sentir écouter et éviter une situation similaire à la demande de financement de Salzbourg. Bref, j'appuie la proposition précédente de Matis.

Frédérique Savard : Je tiens à souligner que la proposition du CE est faite conjointement avec le comité, même s'ils ne sont pas présents à cette rencontre, bien qu'ils aient été avisés.

Matis Rousseau: J'aurais pris la décision sur le fait que l'AGED s'est engagée, mais on ne sait même pas ce que le comité leur a promis on aurait donc vraiment besoin de plus d'informations.

Émilie Bélanger : Je trouve que c'est une bonne idée d'écouter de nouveau le comité. Ceci dit, il y a beaucoup de choses qui ont été dites en CE. Donc, s'ils se présentent devant le CA, ce ne serait que pour des nouveaux points, sur des faits nouveaux afin que tous se comprennent et de prendre une décision éclairée.

AU.

14. Demande subvention – Conférence animal (10 minutes)

Demande de subvention - Conférence animal

Dounya El Jabiri: Demande de subvention étudiée en CE, mais cependant, à cause de la somme demandée, ça doit aller en CA. En CE, ils ont décidé de ne pas l'adopter à cause que la conférence ne sert qu'à faire découvrir le droit animalier. Selon le CE, le montant demandé est exagéré (800\$ pour 2 jours d'hébergement). De plus, ce n'est pas un comité AGED.

Valérian accorde 3 minutes de lecture.

Matis Rousseau : Je n'ai pas vu de telle demande de financement avant. C'est une activité noble, mais normalement lorsqu'on finance des activités ce sont davantage des activités où les

étudiants participent activement comme des concours ou d'autres activités où l'Université de Sherbrooke rayonne. Ici, ça semble n'être que pour une personne et pour une conférence.

Émilie Bélanger propose de rejeter la demande de subvention.

James-William Caron appuie

Olivier Lawless: Je crois qu'il est important aussi de mentionner que ce n'est pas un comité de l'AGED et qui ne bénéficie pas réellement à l'AGED.

Florence Gardner: Je crois que le montant est très élevé pour une personne, c'est une belle initiative, mais elle devrait couvrir ses propres coûts.

15. Demande subvention – Coach recrue (10 minutes)

Demande de subvention - Coach recrue

Dounya El Jabiri : Cette demande a été présentée en CE, mais elle devait être amenée en CA. Coach recrue souhaiteraient organiser une activité pizza entre Coach et recrue Je trouve que c'est une bonne initiative et une bonne activité, mais personnellement je trouve que 500\$ de pizza peut être grand. Cependant ça reste pour 120 personnes.

Émilie Bélanger: Considérant que pour une AG on commande de la pizza pour beaucoup de gens le montant me semble raisonnable. Je trouve que c'est vraiment une bonne initiative parce que ayant été coach et recrue tu as peu de chances de rencontrer les autres si c'est pas organisé.

James-William Caron : J'approuve ce qui a été dit en CE. Selon moi, 500\$ pour 120 personnes, c'est raisonnable, surtout parce qu'on vient d'accorder 150\$ pour le CE et le CA.

Olivier Lawless ; Je trouve que c'est une belle initiative qui concerne un beau programme qui touche plusieurs personnes.

Émilie Bélanger propose d'accorder le montant de 500\$.

Florence Gardner appuie.

AU.

16. Carte de crédit (10 minutes)

Dounya El Jabiri : On avait discuté cette été de la possibilité que l'AGED ait une carte de crédit ou une carte prépayée. Cela permettrait d'éviter de toujours faire des transferts aux étudiants qui déboursent pour l'AGED. Cependant, pour une carte de crédit normalement c'est une seule personne qui fait la dépense, mais normalement il y a une double vérification, James, Rose et moi avons pensé que l'on fasse des transferts dans la carte prépayée et le signataire pourrait approuver la transaction pour éviter les cas de fraudes. Et que la trésorerie procède aux dépenses avec la carte.

James-William Caron: En ayant une carte prépayée on peut s'assurer qu'il n'y ait pas de fraude ou de dépense non justifiée parce qu'on ne peut rien dépenser si il n'y a rien sur la carte.

Florence Gardner : Juste pour comprendre, vous aimeriez avoir une carte prépayée pour les grandes dépenses?

Dounya El Jabiri : Oui . Le trésorier du CE effectuerait le paiement.

Florence Gardner : L'an dernier le souper tournant quelqu'un a dû mettre tout le montant du souper tournant sur sa carte de crédit ce qui est quand même problématique. La question c'est plutôt comment on pourrait mettre l'argent dessus pour éviter des dépenses importantes.

Olivier Lawless : Quelles seraient les règles entourant l'utilisation de la carte de crédit?

James-William Caron: Je comprends le point, mais avec une carte prépayée on peut limiter l'abus. Si tout le monde touche à cette carte là, c'est certain qu'on perd une sorte de sécurité parce que tu peux noter le numéro et le nip/cip. Pour les dépenses comme le souper tournant, On pourrait s'y prendre d'avance avec le CE pour mettre un montant près de l'estimation de la facture pour qu'on puisse payer.

Florence Gardner: Je comprends ton point. Par exemple, dans les écoles, le professeur part avec la carte et ensuite il amène la facture. Ça pourrait être au besoin. Avant, le CDAI avait son propre compte et sa propre carte justement pour cette raison.

Matis Rousseau propose d'adopter l'idée d'une carte prépayée et demande au CE de se pencher sur une politique claire et précise encadrant son utilisation.
Olivier Lawless appuie.

Dounya El Jabiri : Je comprends la position du CDAI et que ça pourrait bénéficier les comités d'avoir chacun une carte. Cependant, en ce moment la politique fait en sorte que toutes les dépenses doivent être approuvées par le trésorier du CE. J'aurais peur dans ce cas là qu'il y ait des abus ou que l'appui du trésorier ne soit pas toujours fait et que des dépenses sans appui soient effectuées.

James-William Caron : Justement, je crois que la proposition de Matis est bonne et qu'il faut permettre au CE de se pencher sur la politique. Et pour les comités on peut s'arranger pour mettre le montant dont le comité a besoin pour éviter qu'ils le dépassent.

Florence Gardner : J'appuie ce que Matis a dit, je ne voyais pas l'utilité de la carte si personne ne peut l'utiliser. Si la carte était au CE et que les personnes qui doivent dépenser viennent voir le CE ça pourrait être bien et c'est comme ça que ça fonctionne dans les commissions scolaires.

AU.

17. **Contrat tournoi de golf (10 minutes)**

James-William Caron: Le tournoi de golf a été organisé par Francis Hamel et Sacha Vincent et il y a eu un manque de communication lors de la signature du contrat. L'AGED n'est pas liée parce que c'est le responsable aux affaires professionnels qui a signé et non quelqu'un du

CA. Donc, s' il y a un problème quelconque, les frais vont retomber sur eux. On demande juste que le CA reconnaisse le contrat et que l'AGED soit responsable s' il se passe quelque chose, mais rien ne devrait arriver parce que les commandites sont signées et les inscriptions sont faites.

Ines El Ghnimi: que s'est-il passé avec la signature

James-William Caron : Mathieu Saade a signé, mais il n'est pas administrateur, donc l'AGED n'est pas lié.

Émilie Bélanger propose que le Président du CA partage le contrat aux administrateurs/administratrices afin qu'une Résolution unanime soit présentée compte tenu des circonstances.

Olivier Lawless appuie.

AU.

18. Ajout de l'Obiter dans l'AGED – RGs (10 minutes)

RG de l'Obiter:

https://drive.google.com/file/d/1sXeOCeOvj4E8UclCqhXV211VkkZrBbzg/view?usp=drive_link

Leurs questions pour le CA et la commission des RG:

https://docs.google.com/document/d/1Z9MRX3Dcu-v3025vRMg1b1M5W1IwnYIE/edit?usp=drive_link&oid=112927598604986408676&rtpof=true&sd=true

Frédérique Savard : L'Obiter, c'est le journal de la faculté depuis longtemps, ce n'est pas un comité de l'AGED. mais il recevait un certain financement. En raison de la nouvelle loi encadrant le partage de nouvelles sur les médias sociaux canadiens, ils aimeraient maintenant rejoindre l'AGED.

Dounya El Jabiri : Il n'y a rien dans les RG présentement qui prévoit les conditions si un comité souhaite entrer dans l'AGED, que ce soit du niveau financier ou du niveau réglementaire. Il faudrait donc que la commission des RG se penche sur la question.

Matis Rousseau: Je n'arrive pas à comprendre la problématique. Pour quelle raison est-ce avantageux pour eux de rejoindre l'AGED?

James-William Caron : Avec la nouvelle loi, il ne peuvent plus rien faire, mais si ils sont dans l'AGED ils vont pouvoir poursuivre leurs activités. Ce qui est important, c'est qu'ils ont déjà leur mode de fonctionnement et qui est très légitime. La question c'est plutôt comme on intègre cela dans les RG, peut-être en annexe, mais ça va être à la commission de se pencher sur la question.

Émilie Bélanger: Je pense que c'est faisable, mais c'est la commission des révisions qui devra regarder. Est-ce que ça met l'AGED en conflit, il faudra vérifier auprès de la législation, car ça semble être détourné ce que la loi impose présentement.

Olivier Lawless propose de saisir la commission des RG, en partenariat avec les membres du comité, concernant l'ajout d'une section sur l'Obiter.

Dounya El Jabiri appuie.

AU.

19. Varia

Poste de VP du CE

CA budget

20. Fermeture de la séance

La séance est levée à 10:37